

Conseil Municipal du 24 juin 2022



- Affouage 2022
 - Emploi saisonnier été 2022
 - Création d'un poste d'ATSEM à temps plein et suppression poste Agent technique
 - Renouvellement du contrat de restauration scolaire
 - Convention gestion paie externalisée du Centre de Gestion de l'Isère
 - Renouvellement des baux de la maison de santé
 - Création de la route forestière de la Sauzerie : attribution du marché
 - Subventions aux associations
 - Modification du règlement d'utilisation des salles communales
 - Budget Eau et Assainissement - Décision modificative n°1
 - Pose de compteurs de distribution d'eau potable : demande de subvention
-
- Questions diverses



LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Affouage 2022



Les personnes intéressées par une coupe affouagère sont invitées à s'inscrire au secrétariat de mairie, **avant le 30 juin**, munies d'une attestation d'assurance responsabilité civile.
Mairie de Valbonnais - 740 rue Principale - 38740 VALBONNAIS - Tel 04 76 30 21 19

[Règlement affouage 2022](#)



Emploi saisonnier été 2022





Création d'un poste d'ATSEM à temps plein

Suppression poste Agent technique



Cliquer sur l'image pour voir l'annonce



Renouvellement du contrat de restauration scolaire (Guillaud Traiteur)





CDG 38

CENTRE DE GESTION DE L'ISÈRE
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE



Renouvellement des baux de la maison de santé



Mme Bellotti
Mme Bernard-Brunet



Création de la route forestière de la Sauzerie : attribution du marché



Forêt : Création d'une piste forestière au-dessus de la Sauzerie – **65 000 €**

Devis ONF de 7 200 € TTC pour la [Maîtrise d'œuvre](#)

3 entreprises ont répondu à l'appel d'offre , la Commission d'Appel d'offre s'est réuni le 9 juin

[Les Angelas](#) - [Les Verneys](#) - [La Roche](#) – [Leygat](#) – [Chabrand](#) - [Péchal](#) - [Valbonnais \(Bourg, Nicolaux, Roussillon, Clos-Moulina\)](#) - [Le Pont du Prêtre](#)



Subventions aux associations

Documents que doivent fournir les associations pour recevoir une subvention :

- Une demande de subvention au Maire
- Le CR de la dernière AG (2022 ou à défaut 2021)
- Le dernier bilan financier (2022 ou à défaut 2021). C'est nouveau : il devra faire apparaître le nombre d'adhérents (2022 ou à défaut 2021).

Document que doivent fournir les associations pour utiliser une salle communal :

- Attestation d'assurance avec une date d'échéance non échue.

Les subventions ont été votées en Conseil Municipal le 8 avril 2022.

Il faut délibérer sur les modifications suivantes :

- Subventionner à hauteur de 120 € Le Souvenir Français
- Subventionner à hauteur de 400 € le Sou des Ecoles des vallées de Valbonnais (issue de la fusion du Sou des écoles de Valbonnais et celui d'Entraigue). Son siège est à Entraigues.
- Subventionner à hauteur de 120 € la nouvelle association ADA (Association Des Angelas)

Réunion des présidents le vendredi 2 septembre à 18h00
Forum des associations le samedi 3 septembre de 9h à 11h30

<https://mairiedevalbonnais.fr/associations>



Modification du règlement d'utilisation des salles communales

Les salles communales de Valbonnais

<i>Salle polyvalente</i>	<i>Bureau des associations</i>	<i>Salle des associations</i>	<i>Salle des Angelas</i>
<i>99 places</i>	<i>9 places</i>	<i>49 places</i>	<i>49 places</i>
<i>1040 Rue Principale Place de l'école</i>	<i>1042 Rue Principale Place de l'école</i>	<i>160 Rue Principale Ancienne gare - 2ème étage</i>	<i>526 route du col de Parquetout</i>
			

Des modifications sont apportés :

- Possibilité de louer la salle des associations
- Formaliser le prêt du mobilier
- Barnums

Règlement des salles communales



Budget M49 : Décision modificative n°1 (Effacement de dettes)





Remplacement de 100 compteurs par des compteurs à relevé automatique

Demande de subvention



Mise en place de compteur à relevé automatique

Afin de faciliter les mesures, alertes sur les fuites et repérage des anomalies;

100 étaient prévus en 2021 – rien n'a été fait. Renouveler la commande de 100 compteurs :

Coût : 15 349,50 €HT

Pose de compteurs à prévoir :

- Mairie
- Ecole
- Bibliothèque
- Toilette camping
- Toilette publique du plan d'eau
- Superette





Réparation du court de tennis – Décision à prendre



- Rénovation du terrain en 2015 en même temps que la construction du terrain multisport par Laquet Tennis
- Le 3 juin 2020 le Maire est alerté par le président du TCV d'un dysfonctionnement du court. La fermeture du tennis a été décidé
- Le 19 juin 2020, venu du responsable de Laquet Tennis, Monsieur Vieux-Pernon
- Le 17 juillet 2020, les travaux sont réalisés
- Le 7 août 2020, réception des travaux - Monsieur Vieux-Pernon a constaté un bombé de la dalle – Se revoir au printemps 2021
- Le 12 mai 2021, Monsieur Vieux Pernon vient constater sur place et a décidé un rabotage
- Le 7 juin 2021 le rabotage a été réalisé . Se revoir à l'automne 2021
- Le 5 novembre, par téléphone - se revoir en mars 2022

De : Jean Vieux-Pernon | Laquet Tennis <jvp@laquet-tennis.com>

Envoyé : jeudi 21 avril 2022 10:14

Objet : Reprise du tennis de VALBONNAIS

Bonjour, Suite à notre visite du 20/04/2022 ,voici ma proposition de reprise du court de tennis n1.

Cote route nous démolition de la murette et réfection avec pose en surface d'un joint de dilatation de 5 cm en polystyrène

Démolition d'une bande transversale de 1.50ml de part et d'autre de la ligne de fond de court sur 18.00 ml de large et réfection en totalité afin de reprendre les défauts de planéité

Décrassage du court et recoloration dans sa totalité en gardant les mêmes couleurs

Ces travaux seront entièrement pris à notre charge et ce feront bien sur en période de faible activité ,je pense à l'automne 2022.

Cela immobilisera le court pendant environ 2 semaines

Cordialement

Jean VIEUX PERNON

Décision

Passer par un expert dans le cadre de la garantie décennale



Protéger le croisement du Siguret avec Champ de foire



Une lettre informera les riverains du projet. Une marque jaune sur la route matérialise l'extrémité de la bande tracée afin qu'ils se rendent compte du projet.



5 Barres pour vélos devant chaque bâtiment communal

1. Devant la mairie



2. Devant la salle des associations



3. Devant la salle Polyvalente





1 Barre pour vélos devant chaque bâtiment communal

4. Sur la Place



4. Bibliothèque





De nouvelles bennes de tri vont arriver

1. Parking de la superette
Emballage – Papier - Verre



1. Sur la place
Emballage



2. Les Angelas :
Verre



3. La Roche
Emballage - Verre





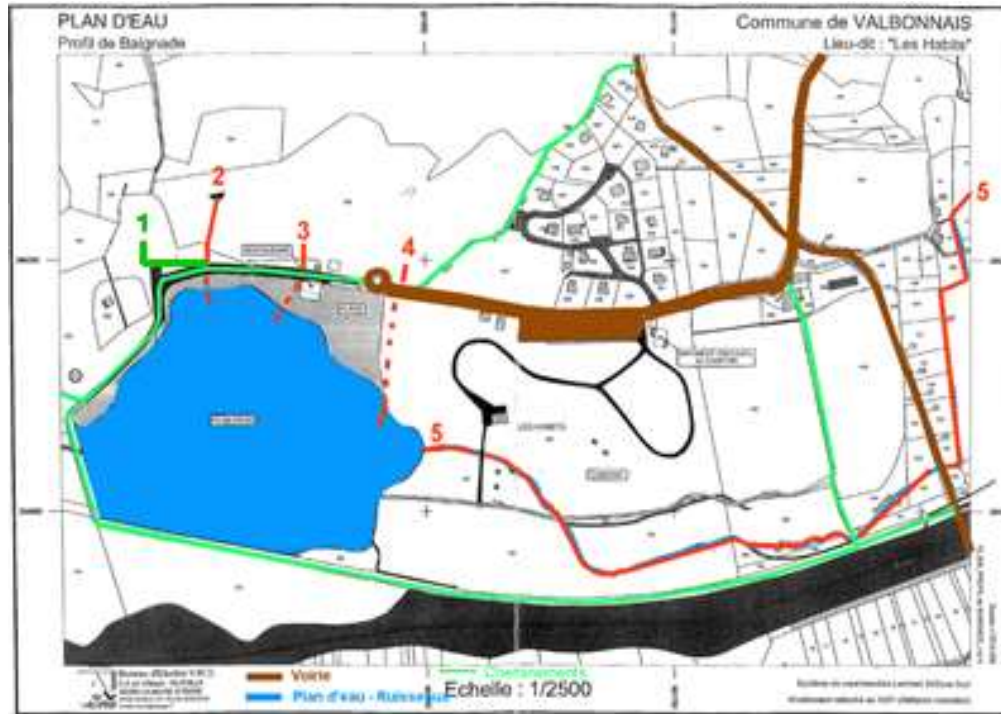
Les plongeurs Matheysins



- Viendraient nettoyer le lac le mercredi 29 juin à 19h30
- Collation offerte – 23 participants dont 16 mangeraient
- Il faudrait une dizaine de sacs de 30 ou 50L et une boîte de gants latex jetable
- Le lendemain transport des sacs à la déchèterie par les employés
- Fête du plan d'eau ?



Aménagements du plan d'eau : nettoyer ruisseau 1 et 2



Nettoyer Ruisseau 1 et 2 (Jerôme)

Couper l'arbre ou les 2 arbres morts (Patrice avec soutien de Jerôme)

Finaliser avec PPV

Pré analyse par CARSO des eaux de baignade – Le taux de Chlorophylle est de 5 µg/l, la limite est de 10
Que faire pour le diminuer ?



Dysfonctionnement au plan d'eau

Entretien des WC publics



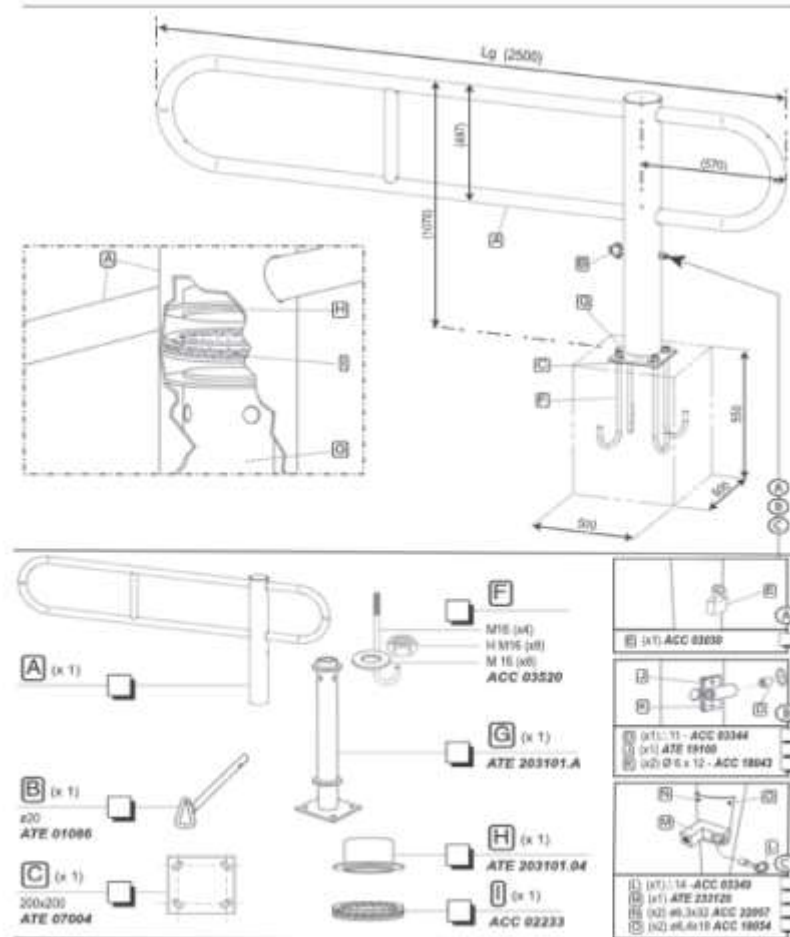
Collecte des ordures ménagères



Barrière - Effractions

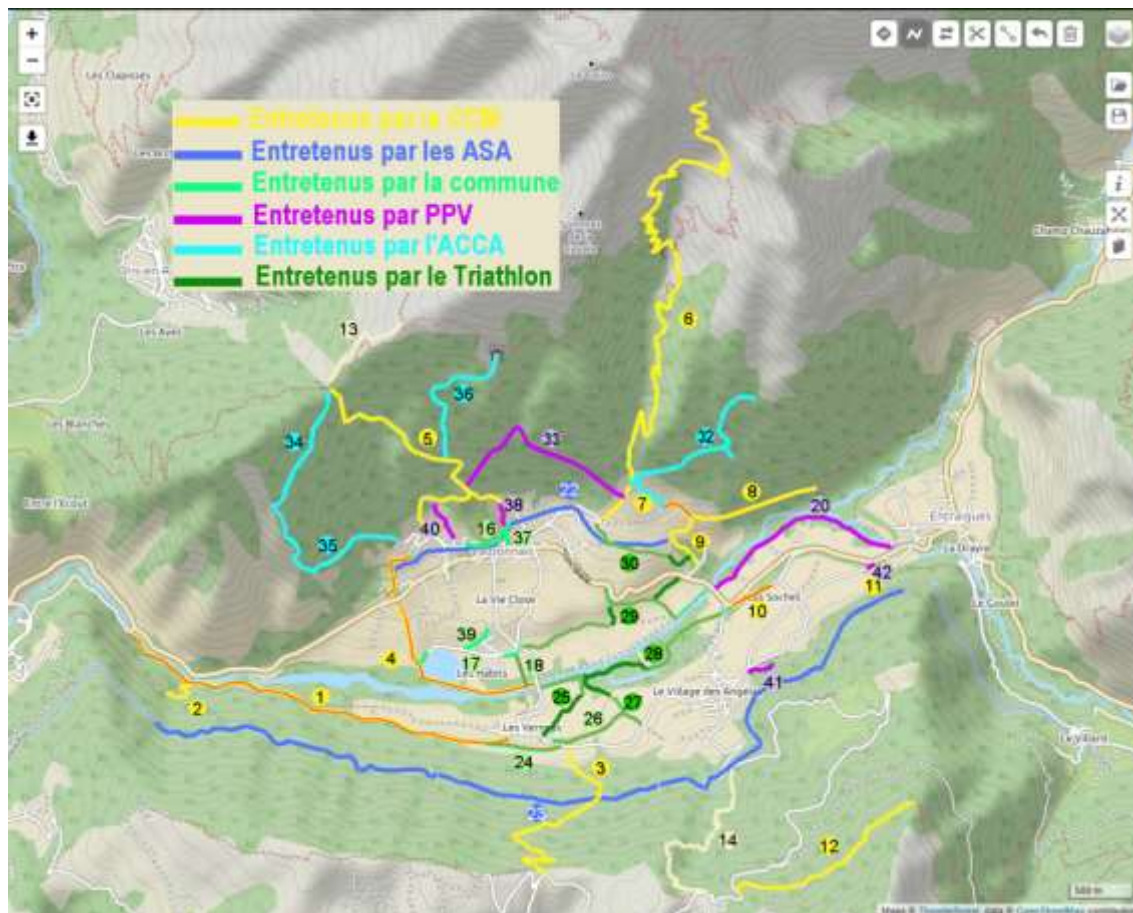


Notice de montage barrière tournante





Entretien des chemins



Chemin entre le Pont des Fayettees et le Pont Battant d'Entraigues (PPV) car depuis 2020 il est estimé trop dangereux à l'endroit où le chemin a été emporté par la crue de la Bonne.



Sécurisation des modes doux de déplacement entre le Bourg et le Plan d'eau

La direction territoriale Matheysine du département refuse d'aller dans notre sens :

- Pas de Chaucidou pour les cyclistes
Raison évoquée : largeur trop faible de la route.
- Pas de traçage d'une bande montante à droite de la chaussée pour les piétons
Raison évoquée : largeur trop faible de la route.
- Pas de traçage d'une ligne de rive à droite en montant pour les piétons de largeur assurant en permanence 5 m pour les automobilistes
Raison évoquée : Aucune...

Une note d'optimisme : La direction territoriale Matheysine du département accepte de ne pas tracer de ligne médiane qui rendrait alors impossible toute idée de partage. Cela permet d'espérer que dans quelques années La Matheysine suivra, elle aussi, les ambitions du département dans le domaine des déplacements doux





CR1 de la réunion du vendredi 10 juin avec les propriétaires impactés

CR2 de la visite sur site du jeudi 16 juin



Publicité des délibérations et actes (dématérialisée)





L'état de la salle des Angelas ne permet pas de l'utiliser



Décision d'interdire de la réserver jusqu'à nouvel ordre.



Les services et les commerces viennent à vous ...

Le Boulanger de Saint Laurent en
Beaumont 3 fois par semaine



Ludothèque Jeux Rigole, 2
mercredi par mois.

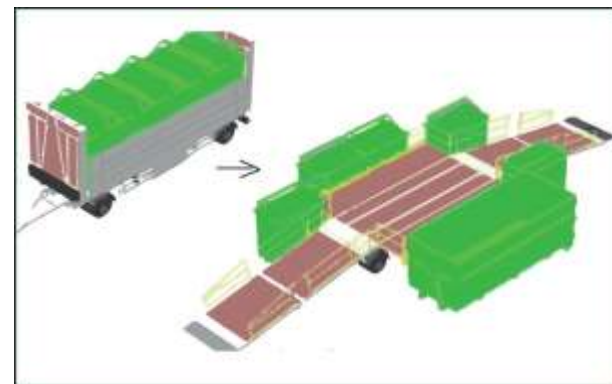
Osthéopathe, un mercredi sur 2



Bientôt le camion France-service
1 mardi par mois



En 2023, une déchèterie mobile
se positionnera dans les villages
ayant des bennes isolées.





Convocation de la commission extra municipale sur l'eau le lundi 18 juillet à 18h en mairie



CASSAGNE	Daniel
CASSAGNE	Marinette
DUSSERT	Gilbert
BEAUME	Milène
SOREL	Pascal
SOREL	Nathalie
ROLAND	François
BLANC-MARQUIS	André
MACE	Denis
BRANDT	Marc
BOLOGNESI	François

Après la levée de la séance par le Maire



*La parole
est au public*